

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1924)

Heft: 1

Artikel: L'Exposition itinérante du Schweiz. Kunstverein (Turnus 1924)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réponse M. Righini à la question 2: Celle-ci a déjà été posée l'année dernière et demande une modification des statuts. Question remise au Comité central.

Berne désire une subvention de la Caisse centrale pour certaines expositions hors des locaux habituels pour l'installation de celles-ci, question remise au Comité central.

Genève: Hainard désire que la Conférence des Présidents soit convoquée plus longtemps à l'avance, à quoi il est répondu qu'elle était annoncée dans «L'Art Suisse».

Quand au tirage des estampes le nombre en sera donné par le versement des membres passifs des sections à la Caisse centrale. Le dessin de l'Estampe doit être prêt pour avril.

Lucerne: M. Emmenegger demande quand on pourra donner une réponse aux autorités pour l'Exposition au Musée de la Paix. Réponse de M. Righini: fin février.

Neuchâtel motive son refus d'une exposition à Lucerne avec une œuvre, accepté de droit, et renouvelle sa proposition antérieure: qu'un membre qui aurait été accepté à cinq salons fédéraux puisse envoyer de droit une œuvre aux expositions de notre Société.

Désire aussi que de préférence les concours (plus spécialement ceux de sculpture) ne soient plus ouverts à tous, mais soient limités à un nombre restreint de concurrents qui tous seraient équitablement dédommagés.

St-Gall: Blöchliger propose que les sections échangent entre elles les statuts et les catalogues d'exposition.

Zurich: Hügin demande des renseignements sur le Numéro annuel. M. Stauffer lui donne satisfaction: le Numéro paraîtra après l'assemblée générale pour que les rapports y figurent.

Fin de la séance 5.40 h.

Pour le procès verbal: *Alf. Blaile*.

L'Exposition itinérante du Schweiz. Kunstverein (Turnus 1924)

s'ouvrira le 13 avril 1924 au Kunsthaus de Zurich. Les participations sont à notifier jusqu'au 17 mars à M. Imhof, secrétaire du Turnus à Berne. Les envois doivent être remis au Kunsthaus de Zurich le plus tard le 24 mars.

Le jury est composé de MM. Paul Ulrich, architecte (Zurich), président; Chiesa, Pellegrini, Gattiker et Vallet, peintres; Haller et Vibert, sculpteurs.
